

VI. DEFINITION DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES, ET DES OBJECTIFS DE GESTION

Au vu des diagnostics biologique et socio-économique, le tableau ci-dessous récapitule les enjeux de conservation des habitats et des espèces sur le site « Tourbière et lac de Lourdes».

Ce tableau présente les relations entre les usages sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000 qui ont permis la définition des enjeux de conservation.

Les **parties non renseignées** correspondent au fait qu'un usage n'a **aucune interaction** avec l'habitat ou l'espèce visés au sein du périmètre du site. De plus, lorsque la case est renseignée, la relation identifiée peut être dans certains cas seulement potentielle voire à déterminer. Enfin, lorsque cette relation existe réellement, elle peut être très limitée dans l'espace. La couleur renseigne sur l'influence positive ou négative qu'a l'usage considéré sur un habitat donné.

L'évaluation de « l'effet » ne constitue pas une généralité sur l'ensemble du site Natura 2000 et peut être limitée dans le temps et dans l'espace.

TABLEAU 13 : EVALUATION DES EFFETS DES USAGES SUR LES HABITATS NATURELS ET LES ESPECES DE LA DIRECTIVE « HABITATS » RELEVÉS SUR LE TERRAIN

Effet sur	Eaux usées Assainissement (mise aux normes)	Agriculture sur le bassin versant	Gestion de la tourbière (fauche, pavage, arrachage manuel...)	Golf	Incendies d'été	Feux pastoraux	Chasse pêche	Fréquentation du site	Pédalos/Canoté
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Assainissement (mise aux normes)	Agriculture sur le bassin versant	Gestion de la tourbière (fauche, pavage, arrachage manuel...)	Golf	Incendies d'été	Feux pastoraux	Chasse pêche	Fréquentation du site	Pédalos/Canoté
Tourbières hautes actives*									
Dépansions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	Assainissement (mise aux normes)	Agriculture sur le bassin versant	Gestion de la tourbière (fauche, pavage, arrachage manuel...)	Golf	Incendies d'été	Feux pastoraux	Chasse pêche	Fréquentation du site	Pédalos/Canoté
Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> *									
Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	Assainissement (mise aux normes)	Agriculture sur le bassin versant	Gestion de la tourbière (fauche, pavage, arrachage manuel...)	Golf	Incendies d'été	Feux pastoraux	Chasse pêche	Fréquentation du site	Pédalos/Canoté
Végétation des bas- marais neutro- alcalins									
Eaux oligo- méotrophes calcaires avec végétation benthique de <i>Chara</i> <i>ssp</i>	Assainissement (mise aux normes)	Agriculture sur le bassin versant	Gestion de la tourbière (fauche, pavage, arrachage manuel...)	Golf	Incendies d'été	Feux pastoraux	Chasse pêche	Fréquentation du site	Pédalos/Canoté
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>									
Grand capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	Assainissement (mise aux normes)	Agriculture sur le bassin versant	Gestion de la tourbière (fauche, pavage, arrachage manuel...)	Golf	Incendies d'été	Feux pastoraux	Chasse pêche	Fréquentation du site	Pédalos/Canoté
Fadet des laïches <i>Coenonympha</i> <i>oedippus</i>									

pratique très favorable

pratique favorable

aucun effet

pratique défavorable

pratique très défavorable

pratique potentiellement défavorable

NB : Les habitats suivants pourraient être aussi présents : Tourbières de transition et tremblantes (UE 7140), Végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoetes-Nanojuncetea des eaux stagnantes (UE 3130) et Végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition des lacs entrophes naturels (UE 3150) ; ces habitats pouvant abriter des espèces comme le Flutreau nageant (UE 1831) et la Marsilée à quatre feuilles (UE 1428). Ces habitats pourraient être restaurés ou favorisés par de nouvelles opérations de gestion comme des étrépages limités en surface et plus ou moins profonds sur la tourbière ou par une exondation estivale des berges du lac.

➤ **Bilan :**

Des efforts sont réalisés par les agriculteurs riverains et les communes pour limiter les risques de pollution du lac et de la tourbière par les eaux de ruissellement. Cependant, ces actions ne sont pas suivies au niveau de la gestion du golf. Les traitements qui y sont effectués menacent l'ensemble des habitats naturels de la tourbière et également la population de Fadet des laïches, vulnérable au traitement contre la Processionnaire du pin. L'ensemble des habitats est également menacé par les risques d'incendies, dont les conséquences, quasiment identiques à celles des feux pastoraux, peuvent se révéler très néfastes pour leur conservation. Inversement, le pâturage et les travaux de fauche mis en place dans le cadre de la gestion de la tourbière par l'AREMIP sont très favorables à tous les types d'habitats. Il faut cependant veiller à ce qu'ils ne deviennent pas néfastes (pâturage intensif) à la conservation de certains habitats plus fragiles.

VI.1. DEMARCHE

La définition de ces objectifs a été réalisée avec la collaboration des acteurs réunis en groupes de travail (ou ateliers thématiques). Il s'agit de réunions techniques dont les participants doivent être des acteurs de terrain. A travers ces réunions, les différents thèmes ont été abordés : agriculture, sylviculture, golf, tourisme, gestion des habitats naturels ...

Pour mener à bien de ce travail, deux thèmes ont été identifiés :

- Activités agricoles
- Tourisme et loisirs

Deux groupes de travail se sont tenus afin de **définir les objectifs de gestion** des habitats naturels et des habitats d'espèces : le 27 juin 2006 et le 18 juillet 2006 à Lourdes

La démarche méthodologique appliquée est la suivante :

1. Définition des **grands principes de gestion** (voir paragraphe suivant).
2. Chaque grand principe de gestion peut être décliné en **objectifs à long terme**. (Cf. tableaux de la page ci-après).
3. Ces objectifs à long terme sont déclinés à leur tour en **orientations de gestion** (ou objectif de gestion) sur la prochaine période de 5 ans (calendrier d'actions imposé par décret au document d'objectifs). C'est l'objet même du travail fait en partie en atelier thématique avec des acteurs.
4. Une fois les orientations de gestion définies et discutées en Comité de pilotage, ceux-ci sont traduits en **mesures de gestion concrètes (ou actions de gestion)**. Ce travail est en grande partie réalisé pendant une seconde série de groupes de travail.

VI.2. DEFINITION DES ENJEUX

A travers les deux diagnostics, il a pu être établi les deux grands enjeux suivants :

- **Conservation/restauration du milieu de tourbière** : l'enjeu est ici de restaurer les habitats qui se trouvent dans un état de conservation non satisfaisant (exemple : colonisation par les ligneux), ainsi que d'avoir une gestion à long terme permettant de conserver la tourbière.
- **Conservation de la population de Fadet des laïches** : la population semble pérenne mais, s'agissant de l'espèce de papillon de jour la plus menacée d'Europe, il est primordial d'assurer le suivi des populations et de mettre en œuvre les mesures de gestion nécessaires à leur conservation. Cela passe par la régulation des traitements contre la chenille processionnaire du Pin, nuisibles à la conservation du Fadet des laïches, dont la population est située à forte proximité des boisements traités.

VI.3. GRANDS PRINCIPES DE GESTION

Ces principes sont le socle commun dans la mise en œuvre d'outils de planification. Ils constituent les orientations principales du document d'objectifs. Ce sont des principes de gestion que l'on retrouve pour d'autres sites. Ils prennent en compte la préservation des habitats recensés selon les principes d'une gestion durable afin que les richesses du patrimoine naturel puissent être transmises aux générations futures.

Il s'agit de :

- Maintenir et restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

Cette orientation a pour objet la mise en place de mesures assurant le maintien, voire la restauration des habitats naturels et des habitats d'espèces présents sur le site Natura 2000.

- Développer les connaissances naturalistes

Cette orientation vise à améliorer la connaissance du patrimoine naturel du site, à travers la réalisation d'inventaires complémentaires, afin de permettre une meilleure définition des objectifs de gestion et la mise en place d'actions appropriées pour la restauration et la conservation du patrimoine naturel.

- Suivre l'efficacité des actions de gestion et mettre en place de suivis

Afin de connaître le niveau d'efficacité des actions réalisées sur le site Natura 2000, il apparaît indispensable de mettre en œuvre des suivis sur l'évolution des habitats naturels et des espèces. De plus, il est parfois nécessaire d'améliorer la connaissance sur certains cortèges et habitats naturels.

- Sensibiliser et informer les acteurs usagers et le public

Cette orientation met en exergue le besoin de mettre à disposition des usagers et du public des outils assurant une meilleure connaissance du patrimoine naturel et la justification des politiques de conservation des milieux naturels.

- Animer le site Natura 2000

L'animation du site est indispensable pour assurer la bonne mise en œuvre du DOCOB. La structure responsable anime, coordonne, informe, sensibilise, assiste techniquement le montage de dossiers et l'élaboration de projets afin de permettre la bonne mise en œuvre des actions figurant dans le DOCOB.

Ce sont sur ces 5 grands principes que reposent les propositions d'objectifs de gestion.

VI.4. OBJECTIFS A LONG TERME

Les tableaux ci-dessous présentent les **objectifs à long terme (ou OLT)**, déclinés pour les quatre grands principes de gestion. Chaque OLT se voit attribuer un code afin qu'il puisse être simplement rappelé comme référence aux actions des futurs contrats Natura 2000. Pour chacun des OLT, il est rappelé quels seraient les habitats naturels et les habitats d'espèces concernés (les cases vides signifient que l'habitat n'est pas concerné par l'objectif). La couleur traduit pour chaque habitat la priorité d'action vis-à-vis de l'objectif fixé. Le niveau de priorité d'action a été pour la plupart déterminé à partir de l'état de conservation des habitats.

1 – MAINTENIR ET RESTAURER LES HABITATS ET LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE													
Code OLT	Objectif à long terme (OLT)	Habitats naturels concernés							Habitats d'espèces concernés				
		THD	THA	TBA	Dep	MCC	PH	EOM	FLai	Luc CV	GCap		
1.1	Favoriser et restaurer les habitats d'intérêt communautaire les plus importants d'un point de vue patrimonial et favoriser l'ouverture de certains habitats naturels												
1.2	Préserver de la destruction les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire												
1.3	Préserver des perturbations certains habitats (ex : pollutions)												

2 - DEVELOPPER LES CONNAISSANCES NATURALISTES													
Code OLT	Objectif à long terme (OLT)	Habitats naturels concernés							Habitats d'espèces concernés				
		THD	THA	TBA	Dep	MCC	PH	EOM	FLai	Luc CV	GCap		
2.1	Evaluer et suivre les populations de certaines espèces												

3 - SUIVRE L'EFFICACITE DES ACTIONS DE GESTION													
Code OLT	Objectif à long terme (OLT)	Habitats naturels concernés							Habitats d'espèces concernés				
		THD	THA	TBA	Dep	MCC	PH	EOM	FLai	Luc CV	GCap		
3.1	Suivre l'évolution qualitative et quantitative des eaux du lac et de la tourbière.												
3.2	Suivre l'évolution des habitats naturels d'intérêt communautaire												
3.3	Suivre l'évolution des habitats d'espèce d'intérêt communautaire												


4 - SENSIBILISER ET INFORMER LE PUBLIC													
Code OLT	Objectif à long terme (OLT)	Habitats naturels concernés							Habitats d'espèces concernés				
		THD	THA	TBA	Dep	MCC	PH	EOM	FLai	Luc CV	GCap		
4.1	Informier les propriétaires et les usagers concernés par les habitats naturels et les habitats d'espèce d'intérêt communautaire												
4.2	Sensibiliser le public aux richesses et à la protection du patrimoine naturel du site												


5 - ANIMER LE SITE NATURA 2000

Code OLT	Objectif à long terme (OLT)	Habitats naturels concernés							Habitats d'espèces concernés				
		THD	THA	TBA	Dep	MCC	PH	EOM	FLai	Luc CV	GCap		
5.1	Assurer l'animation du site et la mise en œuvre du document d'objectifs												
5.2	Assurer une meilleure maîtrise de la gestion du territoire du site et de son environnement proche												

Légende : **THD** : Tourbières hautes dégradées ; **THA** : Tourbières hautes actives ; **TBA** : Tourbières basses alcalines ; **Dep** : Dépressions sur substrat tourbeux ; **MCC** : Marais calcaire à Cladium ; **PH** : Prés humides et bas-marais acétophiles atlantiques ; **EOM** : Eaux oligo-mésotrophes ; **FLai** : Fadet des Laiches ; **Luc CV** : Lucane cerf-volant ; **GCap** : Grand capricorne

 Intervention utile mais non prioritaire

 Intervention moins urgente mais indispensable

 Intervention urgente à court terme

VI.5. ORIENTATIONS DE GESTION SUR 5 ANS

A la lumière des groupes de travail, il a été défini 11 objectifs à long terme : OLT 1.1 à OLT 5.2.

1. Favoriser et restaurer les habitats d'intérêt communautaire les plus importants d'un point de vue patrimonial et favoriser l'ouverture de certains habitats naturels.
2. Préserver de la destruction les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire.
3. Préserver des perturbations certains habitats.
4. Evaluer et suivre les populations de certaines espèces.
5. Suivre l'évolution qualitative et quantitative des eaux du lac et de la tourbière.
6. Suivre l'évolution des habitats naturels d'intérêt communautaire.
7. Suivre l'évolution des habitats d'espèce d'intérêt communautaire.
8. Informer les propriétaires, les usagers concernés par les habitats naturels et habitats d'espèce d'intérêt communautaire
9. Sensibiliser le public aux richesses et à la protection du patrimoine naturel du site.
10. Assurer l'animation du site et la mise en œuvre du document d'objectifs
11. Assurer une meilleure maîtrise de la gestion du territoire du site et de son environnement proche

Les tableaux suivants rappellent les 11 objectifs à long terme (ou OLT), déclinés à partir des quatre grands principes de gestion, et présentent succinctement les orientations de gestion envisagées, après concertation, pour les 5 ans à venir.

Pour chacun des objectifs, il est rappelé quels sont les habitats naturels, les habitats d'espèces et les espèces concernés.

VI.5.1. MAINTENIR ET RESTAURER LES HABITATS ET LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Code OLT	<u>Objectifs à long terme et orientations de gestion</u>	Espèces et habitats concernés
1.1	<p><u>Favoriser et restaurer les habitats d'intérêt communautaire les plus importants d'un point de vue patrimonial et favoriser l'ouverture de certains habitats naturels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenir l'expansion des fourrés arborés et arbustifs (aulnes, bouleaux, saules et bourdaines principalement) - Diversifier et enrichir le cortège floristique de la tourbière - Relancer la dynamique turfigène (formation de tourbe) - Restaurer la tourbière dégradée pour avoir les zones de tourbière haute active - Entretenir les dépressions tourbeuses et les stades pionniers - Contrôler l'envahissement de la Molinie bleue - Ouvrir le manteau de molinie - Acquérir des connaissances sur l'effet de la fauche sur la cladiaie, la prairie humide acidiphile et le marais à schoin - Réouvrir et diversifier le cortège végétal de la prairie humide acidiphile et du marais à schoin - Expérimenter et acquérir des connaissances sur une technique de gestion de la cladiaie 	Tourbière haute dégradée – Tourbière basse alcaline – Marais calcaire à Cladium – Prés humides et bas marais acidiphiles – Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion - Fadet des Laïches.
1.2	<p><u>Préserver de la destruction les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les traitements insecticides pouvant menacer le Fadet des laïches - Maintenir l'habitat de reproduction des insectes saproxylophages - Eviter un risque d'incendie sur la tourbière et dans sa proximité immédiate 	Ensemble des habitats naturels et habitats d'espèce d'intérêt communautaire du site - Fadet des laïches, Grand Capricorne, Lucane Cerf-volant.
1.3	<p><u>Préserver des perturbations certains habitats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les risques de perturbation ou de dégradation des habitats naturels d'intérêt communautaire et de la qualité de l'eau 	Ensemble des habitats d'intérêt communautaire du site.

VI.5.2. DEVELOPPER LES CONNAISSANCES NATURALISTES

Code OLT	<u>Objectifs à long terme et orientations de gestion</u>	Espèces et habitats concernés
2.1	<p><u>Evaluer et suivre les populations de certaines espèces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance des populations de mollusque du site - Améliorer la connaissance des populations d'insectes du site - Améliorer la connaissance des populations de chauves-souris du site 	Espèces de mollusques et leurs habitats : <i>Vertigo moulinsiana</i> et <i>Vertigo angustior</i> - Espèces d'insectes et leurs habitats - Espèces de chauves-souris et leurs habitats.

VI.5.3. SUIVRE L'EFFICACITE DES ACTIONS DE GESTION

Code OLT	<u>Objectifs à long terme et orientations de gestion</u>	Espèces et habitats concernés
3.1	<u>Suivre l'évolution qualitative et quantitative des eaux du lac et de la tourbière.</u> - Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des eaux du lac et de la tourbière.	L'ensemble des habitats naturels et d'espèce d'intérêt communautaire du site
3.2	<u>Suivre l'évolution des habitats naturels d'intérêt communautaire</u> - Vérifier la pertinence des actions engagées pour restaurer et entretenir les habitats d'intérêt communautaire.	Ensemble des habitats naturels d'intérêt communautaire du site.
3.3	<u>Suivre l'évolution des habitats d'espèce d'intérêt communautaire</u> - Vérifier la pertinence des actions engagées pour entretenir et conserver l'habitat du Fadet. - Améliorer la connaissance de l'espèce sur le site.	Fadet des laïches

VI.5.4. SENSIBILISER ET INFORMER LE PUBLIC

Code OLT	<u>Objectifs à long terme et orientations de gestion</u>	Espèces et habitats concernés
4.1	<u>Informers les propriétaires et les usagers concernés par les habitats naturels et habitats d'espèce d'intérêt communautaire</u> - Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers sur le patrimoine écologique de la tourbière et du site en général	Ensemble des habitats naturels et habitats d'espèce d'intérêt communautaire du site.
4.2	<u>Sensibiliser le public aux richesses et à la protection du patrimoine naturel du site</u> - Informer et sensibiliser le public sur le patrimoine naturel du site - Mettre en valeur de manière maîtrisée le patrimoine naturel de la tourbière	Ensemble des habitats naturels et habitats d'espèce d'intérêt communautaire du site.

VI.5.5. ANIMER LE SITE NATURA 2000

Code OLT	<u>Objectifs à long terme et orientations de gestion</u>	Espèces et habitats concernés
5.1	<u>Assurer l'animation du site et la mise en œuvre du document d'objectifs</u> - Mettre en œuvre le programme d'actions du document d'objectifs et animer le site.	Ensemble des habitats naturels et habitats d'espèce d'intérêt communautaire du site.
5.2	<u>Assurer une meilleure maîtrise de la gestion du territoire du site et de son environnement proche</u> - Permettre l'acquisition ou la mise en gestion de parcelles stratégiquement positionnées afin d'assurer une plus grande cohérence et efficacité des actions de gestion.	Ensemble des habitats naturels et habitats d'espèce d'intérêt communautaire du site.